

Non, vous n'êtes pas seuls !

C'est un fait, parfois volontairement minimisé, voire totalement ignoré ! Sur 74 896 inscrits au BAFA en 2007, 54191 ont été diplômés ! En même temps, 7964 personnes étaient inscrites en formation BAFA ; 2340 ont été diplômées. Rapporté aux classes d'âge correspondantes, cela représente environ 20% de la population. C'est un fait de société, et ce depuis plus de 50 ans...

Les dernières statistiques délivrées par le ministère de la Jeunesse et des Sports, communiquées en janvier dernier, le confirment. Le BAFA est et demeure un (des) diplôme permettant à des dizaines de milliers de personnes de prendre des responsabilités éducatives dans un dispositif reconnu et porté par l'État. Pourtant, le contexte n'aide pas à cette reconnaissance, tant la question de la recherche d'emploi est dramatiquement prégnante dans notre société et l'on se représente trop le secteur de l'animation comme un gisement d'emploi particulier, sans fin, aux modalités et délimitations floues. Il n'est pas facile de valoriser l'engagement volontaire dans l'encadrement des accueils collectifs de mineurs. Il est trop souvent présenté et traité comme une vacation technique, un sous emploi, un passe temps technique, peu rémunérateur, en plus ! Il est parfois largement dévalorisé, ringardisé, ignorant de fait les motivations profondes de celles et ceux qui, très consciemment, s'y engagent. Cet engagement volontaire, car c'en est un pour l'immense majorité des cas pour celles et ceux d'entre vous qui vous engagez en formation, est une réalité forte dans notre pays. Une récente enquête réalisée à la demande du jury BAFA du Finistère à l'OVLEJ (*L'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ) est une association qui réunit la JPA, l'UNAT, membres fondateurs, la Casden BP, les Ceméa, la CCAS, les Francas, la Ligue de l'enseignement et les PEP. L'OVLEJ a pour objectif de suivre et d'analyser les évolutions qui affectent le secteur des vacances et des loisirs pour enfants et jeunes.*) confirme cette constante.

La définition de l'animation qui est le plus souvent citée met en évidence (80 à 70 %) l'importance de s'occuper d'enfants, de contribuer à leur éducation à travers l'organisation d'activités dans le cadre d'un travail d'équipe. C'est aussi (42 à 56 %) le plaisir des vacances entre jeunes, s'occuper d'ados, voyager, poursuivre des expériences personnelles en CV et CL.

Quelques chiffres extraits de l'enquête :

Sociabilité entre jeunes • Ambiance de travail : 70 et 71 %

Une utilité pour soi • Vers le monde du travail et pour l'évolution personnelle : 72 % *Une forme d'engagement social* • Orientation vers autrui et prise de responsabilité individuelle : 72 à 75 % • Responsabilité associative et citoyenne : 47 à 53 %

Construction d'un projet professionnel • Tester mon intérêt pour les métiers

de l'éducation : 65 % • Pour mon futur métier :45 %

Prendre des responsabilités : individuelles pour aller vers les responsabilités associatives ou sociales.

Il reste dans ce tableau à chercher à comprendre, pourquoi de très nombreux stagiaires BAFA ne vont pas au bout de la démarche. Près du tiers s'arrêtent, dont un bon nombre d'ailleurs après le stage de perfectionnement, c'est-à-dire aux portes du diplôme, puisque tout le cursus a été réalisé. Quelques hypothèses peuvent tenter d'expliquer : la majorité des stagiaires, en entrée en formation, étant lycées ou étudiants, on peut penser que l'entrée dans la vie active a éloigné ceux-ci des engagements éducatifs. On peut également penser qu'un bon nombre auront été « secoués » par un contact brutal avec une réalité jusque là rêvée. On peut faire l'hypothèse que les stages pratiques n'ont pas toujours rempli leur rôle. Parce qu'il reste à croiser aussi ce qui précède avec cette réalité de terrain... À leurs débuts, certains séjours, certains accueils manquent d'animateurs(trices). Il faut, il faudra que la place, la fonction unique et particulière de ces animateurs, de cet engagement particulier alimentent les réflexions, puis les actions des pouvoirs publics, des organisateurs (les employeurs) et des organismes de formation, pour que ne soient pas confondus des motivations et un engagement court, bref, ponctuel, mais tout autant porteur de projet d'éducation, et des projets professionnels ou éducatif à plus long terme. Le BAFA, l'entrée en formation de ces dizaines de milliers de jeunes doivent être une des préoccupations prioritaires des professionnels de l'animation, tous champs confondus. D'autant que ce phénomène dépasse nos réalités franco-françaises. Le temps libre, les temps libérés, l'animation comme supports éducatifs sont ou deviennent une préoccupation importante des pays européens, en attendant d'être celle de l'Europe.

Une reconnaissance européenne Vous le savez si vous encadrez des séjours de vacances à l'étranger, des rencontres européennes de jeunes, la réalité des vacances et des loisirs collectifs est spécifique à chaque pays européen. Pour autant, les besoins des participants, ceux des organisateurs existent bien et l'encadrement de ces actions éducatives mobilise aussi de nombreux jeunes, que ce soit en Italie, en Espagne, en République Tchèque ou en Allemagne. C'est justement avec des responsables de structures d'accueil, d'associations de certains de ces pays que les Ceméa ont conduit un projet visant à faire reconnaître des principes et des valeurs communes pour l'encadrement des séjours de vacances et des centres de loisirs d'enfants et de jeunes au sein de l'Europe. Notre objectif est de permettre aux jeunes animateurs et animatrices, de pouvoir avec le diplôme de leur pays s'il en existe un, ou une qualification reconnue, encadrer des enfants en vacances collectives dans toute l'Europe. Pour cela, nous allons valoriser auprès des instances européennes une plateforme présentant les compétences requises pour l'animation volontaire, les conditions éducatives indispensables pour une formation, une qualification destinée à l'encadrement d'enfants. Cette plateforme est réalisée actuellement à partir des réalités propres à chacun de nos pays. Ce travail part d'un principe, celui de la reconnaissance de l'éducation non formelle, comme une sphère éducative à part entière, aux côtés de l'éducation formelle et de l'éducation dans la sphère familiale.

Mais les équivalences ? Votre engagement éducatif, comme on le qualifie en France, n'est pas un acte technique, vide de sens. Vous le mesurez bien dès les premiers contacts avec les enfants que vous avez en responsabilité dans votre accueil de loisirs tout au long de l'année ou en centre de vacances. Cet acte éducatif, que vous soyez volontaire ou professionnel, doit être encore plus reconnu et acté dans toute l'Europe. D'autre part, une étude récente conduite par les Ceméa pour le ministère de la Jeunesse et des Sports avait pour objectif de mesurer, à partir des diplômes existants dans différents pays européens, la possibilité d'équivalences entre le BAFA, le BAFD, et les diplômes correspondants dans d'autres pays. Elle vise à construire un régime d'équivalences entre les différentes qualifications proches afin de faciliter la circulation des animateurs en Europe. On le voit bien, les enjeux ne sont pas que franco-français ! Malheureusement, cette logique de diplôme d'État n'existe pas à l'identique ailleurs qu'en France. Soit il n'y en a pas, soit ils sont régionaux, soit ils sont créés par les organisateurs sans reconnaissance de l'État, soit ils couvrent un champ plus large que l'encadrement des loisirs collectifs de mineurs. L'équivalent de notre BAFA ou BAFD n'existe pas dans plusieurs de ces pays européens.

Promouvoir des principes partagés plutôt qu'une formation Placer l'animation volontaire dans une perspective européenne n'est donc pas simple ! L'enjeu est trop important pour que l'on se résigne à un constat d'impossibilité d'équivalences ou à l'idée d'une formation commune type, qui ne seraient, selon nous pas les seules bonnes solutions. Il nous semble plus pertinent, pour favoriser la mobilité des animateurs en Europe, de s'appuyer sur des principes éducatifs communs partagés par les acteurs européens de l'éducation non formelle. Cette contribution à la construction d'une Europe éducative cohérente est basée sur le sens éducatif de l'animation plutôt que sur des contenus de diplômes et des référentiels de formation. C'est, nous le revendiquons, une vision politique de l'acte d'animation, du métier d'animateur. Valoriser au plan européen l'action éducative de plusieurs dizaines de milliers de personnes dans l'encadrement de vacances et de loisirs collectifs de mineurs vaut mieux qu'une équivalence, non, vous ne croyez pas ? De fait, hors des diplômes, hors des cheminements de formations, l'acte d'animer, l'acte fort et personnel, de s'engager dans l'animation comme pratique de transformation sociale et culturelle, volontairement, et, ou professionnellement ne peut plus se réfléchir en dehors de la construction d'une Europe qui ne soit pas que l'Europe du et des marchés.

Vincent Chavaroche & Alain Gheno

Article extrait de [CA n° 66 « Mixité : Rien n'est acquis » – Avril 2009](#)